

# Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



*Plus proche de vous !*

## Réunion de concertation et de coproduction sur les actions à prévoir Crolles, le 07 avril 2006

### PERSONNES PRESENTES

#### **Citoyens**

- Retraités, enseignants, paysagiste, formatrice agricole, bureau environnement SETIS
- Technicien, membre ONF, animatrice nature, ingénieur d'études, institutrice
- Comptable, professeur etc...

#### **Membres associations**

- Association FRAPNA Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
- Association Trait d'Union

#### **Elus et techniciens**

- Mme BRETTE Catherine, Conseillère Général déléguée à l'Agenda 21
- Mr BROTTES François, Député de l'Isère et Maire de Crolles
- Mr ARNAUD Gérard, Conseiller Général du canton de Allevard
- Mr BESCHER Georges, Conseiller Général du canton de Le Touvet
- Mr CROZES, Adjoint de Crolles
- Mr VUILLOD, Conseiller Municipal de Crolles
- Mme THOMAS, Conseillère Municipale de Crolles
- Mme BESSY Catherine, Conseil de développement
- Mr JULLIAN Henri, Conseiller municipal de Biviers
- Mr CALVIGNAC Daniel, Conseiller Municipal de La Terrasse
- Mr COUDERC Alain, Adjoint à l'urbanisme de Bernin

#### **Medias**

- Correspondante Dauphiné Libéré

---

La réunion de concertation a commencé à 19 heures dans la salle Belledonne de Crolles et environ 60 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en tables de travail de 6 personnes afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur les actions à mettre en place pour le département, mais aussi plus précisément pour leur territoire du Grésivaudan.

La séance a été introduite par Madame Catherine Brette, Conseillère Général déléguée à l'Agenda 21.

---

Pour le territoire du Grésivaudan, les thèmes et actions présentés par le groupe de travail local ont été :

- Installations solaires
- Sensibilisation à l'environnement
- Systèmes d'écologie industrielle dans les zones d'activité
- Gestion des déchets (taxes au poids, tri, etc...)
- Civisme, harmonisation du paysage

A la suite de cette présentation de quelques actions envisageables, voici les actions souhaitées et exprimées par les participants de la réunion dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère.

### **Transports et déplacements : 20 projets d'action**

- Développer le télétravail permettant de réduire les transports.
- Créer des parkings relais et du covoiturage qui pourrait être organisé par les grandes entreprises au moyen de l'informatique mais aussi par les collectivités locales et de la communication locale.
- Maillage des transports en commun en site propre.
- Multiplication des zones 30.
- Optimisation du réseau ferré secondaire, réouverture de gares fermées et développement du ferroutage.
- Augmenter la fréquence des bus sur certaines lignes mais avec de plus petits véhicules.
- Réserver une voie d'autoroute aux transports en commun et leur donner la priorité aux feux.
- Tendre vers la gratuité des bus, tram et RER.
- Créer une carte de transport électronique multimodale permettant l'accès à tous les transports collectifs.
- Rendre les transports plus rapides grâce aux « bus express ».
- Maillage complet des pistes cyclables entre Pontcharra et Grenoble.

### **Logement : 8 projets d'action**

- Densifier les opérations d'aménagement et optimiser les projets afin d'économiser de l'espace.
- Corriger au XXIème siècle le tissu urbain étalé du XXème siècle en subventionnant par rapport aux efforts de correction (d'économie de réseau, d'accessibilité aux transports en commun).
- Inciter les copropriétés à s'équiper en énergies renouvelables par des aides financières ou crédit impôt.
- Faire appliquer la loi SRU dans toutes les communes.
- Mise en œuvre de programmes HQE dans la réhabilitation de bâtiments anciens.

### **Cohésion sociale : 2 projets d'action**

- Augmenter l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et permettre aux handicapés l'accès au logement et une aide pour le logement plus élevée. Permettre également que l'AAH ne soit pas déductible de l'indemnité compensatoire

### **Développement économique : 3 projets d'action**

- Favoriser les marchés locaux dans les communes avec la coopération des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).
- Dresser un plan de sauvegarde des industries traditionnelles.

### **Environnement : 22 projets d'action**

- Maîtrise des énergies renouvelables par de l'information aux citoyens, de la participation des administrations et des aides financières.
- Développement des compétences départementales en matière d'énergie de l'habitat (chauffage et eau chaude sanitaire) par le biais d'installateurs agréés pour de grandes marques inconnues en Isère.
- Faire naître une filière courte biocarburants à l'huile de tournesol en finissant des associations qui peuvent être des moyens de pression permettant de voir ces biocarburants légalisés.

- Economie d'énergie et d'eau en réalisant une exposition itinérante dans la communauté de communes.
- Utiliser des récupérateurs d'eau et éviter les arrosages automatiques les jours de pluie.
- Promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement en améliorant la qualité des productions locales et en diminuant la pollution agricole (pesticides). Pour cela, il faut des subventions et aides à la conversion des exploitations.
- Réaliser de la prévention concernant les déchets afin d'atteindre l'objectif d'une réduction de 40 kgs/an par personne sur les déchets ménagers.
- Développement des points de collecte sélective y compris dans les zones de montagneuses.
- Mettre en place une méthanisation des déchets.
- Compostage dans les maisons individuelles pour les déchets fermentescibles avec une vente de compost aux particuliers issus des collectes de déchets verts.
- Mise en place d'une pesée embarquée lors de la collecte de déchets ménagers et mise en place d'une taxe proportionnelle au poids des déchets collectés.
- Réglementation de la protection des paysages avec obligation en cas de délocalisation de recycler les locaux afin d'éviter les friches urbaines.
- Redonner aux associations locales un soutien de fonctionnement et faciliter la création de nouvelles initiatives : foncier/législation/...

### **Services Publics**

- Pas de proposition d'action

### **Autres actions : 7 projets d'action**

- L'Agenda 21 est un processus à long terme à évaluer périodiquement grâce à des indicateurs et des évaluations.
- L'éducation et la formation au développement durable et à l'écocitoyenneté de la population par l'Education nationale et les industriels.
- Réaliser des actions de ramassage des déchets dans la nature, faire des films de sensibilisation, etc...
- Information aux citoyens du danger potentiel des antennes relais de téléphonie mobile.
- Créer un centre unique de renseignement sur le développement durable et les actions individuelles ou collectives possibles.



Ensuite chaque table de travail a été amenée à s'exprimer plus précisément sur des actions plus locales concernant le territoire du Grésivaudan. Voici ci-dessous les actions proposées :

### **Transports et déplacements**

- « Améliorer la sécurité des piétons et cycles sur la D10 entre Crolles et Brignoud. »
- « Création de lignes directes à partir des stations les plus fréquentées : Crolles (bus), Brignoud (train). »
- « Développement de ramassage des employés des sites industriels de Crolles et Meylan avec deux horaires le matin et le soir et financés par les entreprises. »
- « Mettre en place des transports rapides, transversaux et adaptés aux 3 x 8. »
- « Développer les transports transversaux entre les deux rives de l'Isère. »
- « Transport en site propre rive droite Grésivaudan préfigurant un tram. »
- « Développement du ferroviaire dans la vallée. »
- « Améliorer l'accès aux gares de la vallée. »
- « Coordination entre les différents moyens de transports en commun existants. »
- « Création de parkings relais sécurisés pour les deux roues. »
- « Transport en commun en site propre. »

### **Logement**

- « Développement de logements collectifs économiques. »
- « Application stricte de la loi SRU dans toutes les communes. »

- « Favoriser l'acquisition de terrain par les communes pour la création de logements à des prix accessibles. »
- « Aide au logement pour les jeunes et anticiper le vieillissement de la population. Créer des structures d'accueil mixtes : personnes âgées/jeunes. »

### **Cohésion sociale**

- pas de proposition d'action

### **Développement économique**

- pas de proposition d'action

### **Environnement**

- « Réseau de chaleur avec énergie à bois sur Allevard à prendre en exemple et à développer. »
- « Promouvoir des cultures pour des biocarburants. »
- « Développer des jardins familiaux collectifs. »
- « Aujourd'hui, le problème de l'eau ne pose pas en Grésivaudan, mais c'est vital. »
- « Souplesse des documents POS et PLU afin de pouvoir intégrer des panneaux solaires et permettre le stockage de bois de chauffage dans les lotissements. »
- « Réaliser des pesées embarquées pour diminuer la quantité de déchets. »
- « Favoriser le tri des déchets en ayant un discours clair. »

### **Services Publics**

- pas de proposition d'action

### **Autres actions**

- « Développer la participation citoyenne par la mise en place de plus de réunions publiques, d'informations, de formation et de concertation. »
- « Démocratie et budget participatif. »
- 

---

Nous avons comptabilisé les récurrences de propositions d'actions locales en fin de séance :

- Transports et déplacements 12/25
- Environnement 7/25
- Logement 4/25
- Autres actions 2/25
- Développement Economique 0/25
- Cohésion sociale 0/25
- Services Publics 0/25

---

La réunion s'est clôturée à 21h30.

Chacun reste invité à réagir et à contribuer par de nouvelles contributions via le site web, pendant cette mise en place de l'Agenda 21 du département de l'Isère.